

# Communiqué de presse

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les Journées nationales de la macula donnent rendez-vous aux Français pour s'informer sur les pathologies de la macula et proposer aux personnes à risque de se faire dépister. Cette année, la communication met l'accent sur les avantages du dépistage afin de lever les réticences de certains patients. Simple, rapide, indolore, le dépistage précoce est indispensable pour diagnostiquer une éventuelle maladie de la macula au plus tôt, avant que celle-ci n'entraîne des dommages visuels pouvant être graves et irréversibles. Autant de bonnes raisons de profiter des Journées pour se rendre dans un des nombreux centres de dépistage partenaires présents sur tout le territoire !

## Le Centre Hospitalier de Bigorre propose des dépistages ophtalmologiques gratuits le jeudi 27 juin 2019, entre 10H et 16H, au premier étage de l'établissement !

### Trois pathologies en ligne de mire

→ La **dégénérescence maculaire liée à l'âge**, maladie de l'œil qui touche le centre de la rétine et représente la première cause de malvoyance chez les personnes de plus de 50 ans en France. Elle peut apparaître sans symptômes et entraîner une perte de la vision centrale si elle n'est pas dépistée et traitée rapidement. D'où la nécessité pour toute personne de plus de 55 ans de faire contrôler sa vision par un spécialiste chaque année.

→ La **maculopathie diabétique**, principale cause de malvoyance chez les personnes diabétiques. Tout patient diabétique est exposé à ce risque de complication du diabète qui peut avoir de lourdes conséquences au plan visuel, en l'absence de dépistage précoce et de prise en charge rapide. Toute personne atteinte de diabète de type 1 ou 2 doit donc faire contrôler régulièrement votre vue par un spécialiste.

→ La **maculopathie myopique**, une des principales causes de malvoyance, voire de cécité, des personnes atteintes de forte myopie (correction optique de -6 dioptries ou plus). Causée par un étirement de la rétine qui se produit lorsque le globe oculaire de la personne est plus long que la normale, cette maladie peut parfois s'accompagner de lourdes complications. Les myopes forts doivent donc impérativement faire contrôler leur vision chaque année par un spécialiste.

### Dépistage, mode d'emploi

Le dépistage concerne les personnes ne présentant pas de signes d'atteinte de la macula (en cas de signes évocateurs, une prise en charge en urgence est indispensable) et ayant les caractéristiques suivantes :

- âgée de 55 ans ou plus non suivie ou n'ayant pas bénéficié d'un examen ophtalmologique depuis plus d'une année ;
- et/ou souffrant de diabète et ne bénéficiant pas d'un suivi ophtalmologique régulier ;
- et/ou souffrant de myopie forte (correction supérieure à -6 dioptries).

Si les examens de dépistage révèlent des signes d'atteinte de la macula, un bilan plus approfondi sera programmé (OCT ou Tomographie en Cohérence Optique, angiographies rétiniennes, etc.), pour confirmer ou non ce diagnostic.

### Le dépistage

Le dépistage des atteintes de la macula s'appuie sur un examen simple à réaliser par l'ophtalmologiste : l'examen du fond d'œil par rétinophotos et OCT maculaire qui permet d'observer la rétine. Cet examen ne dure que 5 à 10 minutes, et est totalement indolore. Le fond d'œil dilaté n'est pas indispensable au dépistage sauf cas particuliers. S'il y avait besoin de le réaliser, la gêne visuelle liée à la dilatation des pupilles ne dure que quelques heures et n'est absolument pas douloureuse. Enfin, dernier avantage et non des moindres, le dépistage précoce des maladies de la macula permet une prise en charge rapide pour freiner la progression de la maladie et préserver ainsi la vision du patient.